

**Madame Michelle Palandre**  
**Conseillère municipale de l'opposition**  
**Chef de file du Défi Givordin**  
**39 Rue Gambetta**  
**69700 GIVORS**

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Place Camille Vallin  
69700 GIVORS

Givors le 3 Février 2015

Objet : Questions diverses suite au conseil municipal du 19 Janvier 2015

Monsieur le Maire,

Lors du conseil municipal du 19 Janvier 2015, nous vous avons posé plusieurs questions restées aujourd'hui sans réponse.

C'est pourquoi je viens par la présente vous rappeler ces questions et vous prie de bien vouloir y répondre.

Concernant le budget primitif 2015 : Comment expliquez-vous un delta de 114 emplois de personnes non titulaires et 1 personne titulaire en plus, par rapport au budget primitif 2015 (page 113), avec seulement un coût supérieur de 146 782€ ce qui est impossible. Vous pourrez également nous expliquer comment en 2013, il y a avait 15 emplois en moins avec un coût de personnel augmenté de 1 Million 250 Mille euros ?

Page 121 du budget primitif 2015, nous lisons que les bases ont une variation de moins 2.24% : quelle en est la raison ?

Pour les délibérations n° 3 et 7, qui concernent les tarifications des activités, basées pour la majorité sur le quotient familial des usagers, je souhaite avoir la formule complète du calcul du quotient familial pratiqué à Givors et différent de celui de la caisse d'allocation familiale.

Pour finir, la délibération N° 21 concernant les communications au conseil municipal nous informant des actes que vous avez signés, nous donne le montant des marchés pour toutes les sociétés avec lesquelles vous avez signé un marché, sauf pour la Société CANON, titulaire du marché des photocopieurs. Pouvez-vous nous donner le montant de ce marché, à savoir le montant de la location, mais aussi le montant définitif et unitaire pour chaque photocopie ?

Je vous rappelle avoir protesté au conseil municipal du fait que le budget ne soit pas donné avant la commission des finances afin de pouvoir en débattre afin que les réponses à nos questions soient apportées avant le vote selon l'article L2121-13 du CGCT, ce qui pourrait nous amener à demander l'annulation du budget.

Vous en remerciant par avance, veuillez agréer Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Michelle Palandre  
Conseillère municipale de l'opposition



**Madame Michelle Palandre**  
**Conseillère municipale de l'opposition**  
**Chef de file du Défi Givordin**  
**39 Rue Gambetta**  
**69700 GIVORS**

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Place Camille Vallin  
69700 GIVORS

Givors le 3 Février 2015

Objet : Délibération N° 17 du Conseil municipal du 16 Décembre 2014

Monsieur le Maire,

Le 16 Décembre 2014, vous avez proposé aux conseillers municipaux de voter pour l'approbation du programme et lancement de la procédure de maitrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Je vous ai demandé de reporter cette délibération, vous précisant que celle-ci n'avait pas été présentée en commission, et que le corps et les pièces jointes à la délibération ne nous apportaient pas suffisamment d'éléments pour décider d'une construction d'un nouveau groupe scolaire. Vous en avez d'ailleurs convenu et avez hésité, puis vous avez décidé de maintenir cette délibération en proposant une réunion avec les groupes de l'opposition pour nous préciser vos motivations vous ayant amené à décider de construire un nouveau groupe scolaire situé en face de la Gare.

Lors du conseil municipal du 19 Janvier, n'ayant pas de nouvelles de cette réunion, nous vous avons rappelé la promesse qui avait été faite. Là, vous avez alors parlé d'un groupe de travail auquel pourrait participer l'opposition, démarche tout à fait différente d'une réunion d'informations comme il avait été prévu le 16 Décembre. Nous vous avons fait part de notre refus de participer à un groupe de travail mais nous avons également insisté sur l'importance d'une réunion d'informations afin que nous puissions réellement savoir si cette délibération était acceptable ou non.

Aussi, je me permets par la présente de vous rappeler une fois de plus que nous restons dans l'attente de cette réunion avant le 16 Février 2015. A défaut, nous vous demandons d'annuler et de reporter cette délibération à une date où nous aurons tous les éléments pour nous prononcer avec la connaissance de tous les éléments s'y rapportant.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

**Michelle Palandre**  
Conseillère municipale de l'opposition



**Madame Michelle Palandre**  
**Conseillère municipale de l'opposition**  
**Chef de file du Défi Givordin**  
**39 Rue Gambetta**  
**69700 GIVORS**

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Place Camille Vallin  
69700 GIVORS

Givors le 3 Février 2015

Objet : Annulation des délibérations N° 1 et 2 du Conseil municipal du 03 Octobre 2011 par jugement du tribunal administratif du 15 Mai 201. Dossier n° 1107555-1107804. Exécution du jugement du tribunal administratif.

Monsieur le Maire,

Suite au jugement du tribunal administratif du 15 Mai 2014 décidant l'annulation des délibérations N° 1 et 2 du conseil municipal de 03 Octobre 2011, je vous prie de bien vouloir me faire savoir si vous avez exécuté ce jugement.

A cet effet, je vous demande de me faire parvenir les pièces en attestant, à savoir, les annulations d'actes notariés de donation pour une parcelle et de vente pour l'autre et tout document s'y rapportant.

Vous en remerciant par avance, veuillez agréer Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

**Michelle Palandre**  
Conseillère municipale de l'opposition

A handwritten signature in black ink, reading "Michelle Palandre", written over a horizontal line.